



# Le Petit Laurentin



N°16 Hiver 2021

Journal d'information de la commune de

Photo prise de la Redoute

Saint Laurent de Cerdans et de la Forge del Mitg

# SOMMAIRE

P 3	Édito
P 4 à 7	Conseil Municipal
P 8 à 9	Urbanisme
P 10 à 11	Communauté des Communes
P 12 à 16	Vie Municipale
P 17	Vie sociale
P 18 à 26	Tourisme—animation
P 26	Tribune Libre de l'opposition
P 27	État civil

Photo de la couverture prise par  
Alexandre Salles, vainqueur du concours  
« Saint Laurent sous la neige »

Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Mairie :  
Du lundi au jeudi de 10h à 12h & de 15h à 18h  
Vendredi de 10h à 12h & de 15h à 17h00

## INFOS PRATIQUES

Mairie: Tél: 04.68.39.50.04 Email: [mairie.st-laurent-de-cerdans@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-laurent-de-cerdans@wanadoo.fr)

Bureau de Tourisme: Tél: 04.68.39.55.75 / 06.14.19.30.89

Email: [contact@ville-saint-laurent-de-cerdans.fr](mailto:contact@ville-saint-laurent-de-cerdans.fr)

Régie électrique: 06.30.18.58.49 / 04.68.67.33.67

Eau et assainissement astreinte : 04.48.07.12.37

Camping: 04.68.39.54.64

Médiathèque: 04.68.85.05.08 Ouverte le mercredi de 9h30 à 12h, le vendredi de 14h à 17h30

Déchetterie: 04.68.87.39.80 Ouvert tous les jours de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 sauf le mercredi.

Pompiers: 18 ou 112 Samu: 15 Gendarmerie: 17

Gendarmerie de Prats de Mollo: 04.68.39.70.01 Gendarmerie d'Arles sur Tech: 04.68.39.10.04

Médecins: Dr M. et Mme RIERA: 04.68.39.50.63 Pharmacie: 04.68.39.50.17

Kiné Mme PRATGINESTOS: 04.68.54.31.45

Cabinets infirmiers: Françoise FERNANDEZ: 06.10.79.89.79, Nathalie CANTON 06.17.94.41.93,  
Claire VIDONI-SAQUE: 06.27.09.69.37,

Cathy GUERRERO: 06.12.11.33.57, Laetitia ROGEL: 06.72.47.78.68, Nathalie CAMBRES:  
06.70.30.79.42

CCAS: Nadine PUIG: 04.68.39.50.04

France Services 1er mardi du mois de 13h30 à 16h30 sur Rdv au 04.48.07.20.85

Assistante sociale: permanence 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous:  
04.68.87.50.80

*M. le Maire reçoit sur rendez-vous en priorité le mardi.*

*Adjointes et conseillers reçoivent sur rendez-vous s'adresser au secrétariat de la Mairie.*



## DEMAIN 2022 !!!

### **L'année 2021 se termine, une année marquée par la pandémie (COVID 19).**

La plupart d'entre vous avez respecté les gestes barrières et écouté les recommandations de nos médecins. Nous avons pu le constater lors du MERCAT de NADAL, remarquablement organisé par l'équipe du « Petit point » : Pass Sanitaire, port du masque et maintenant la 3<sup>e</sup> dose préconisée.

Mes chers administrés, je vous invite à continuer à faire preuve de prudence, se protéger mais aussi protéger nos proches.

### **En cette fin d'année 2021, vos élus avec le concours des associations faciliteront la reprise des manifestations annulées en 2020.**

- Le 17 décembre, nous accueillerons les nouveaux arrivants, plus de 80 familles ont choisis notre commune pour leur résidence principale ou secondaire pour l'attractivité d'une commune où il fait bon vivre.
- Le 18 décembre, le repas des aînés sera à nouveau d'actualité.
- Le 08 janvier, les vœux de la municipalité.
- Les 24, 25, 26 février, le CARNAVAL et les fêtes de l'ours.

### **Qu'il me soit permis d'évoquer les projets publics et privés:**

- Le numérique au château de l'Ille mais aussi, le Bilbé, La Pomarède, la culture de la spiruline à la forge ...
- Le nœud de raccordement optique pour l'avènement du très haut débit à Saint Laurent.

Je ne saurais terminer mon propos sans évoquer la centrale PHOTOVOLTAÏQUE, projet initié en 2015.

### **Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur la pertinence et la réalisation de la centrale.**

### **Le 12 octobre Monsieur Le Préfet fidèle à ses engagements vient de signer le permis de construire.**

5 ans après, une étape vient d'être franchie.

La société TECSOL a été retenue par la régie et sera chargée de constituer le dossier.

La préparation du terrain pour permettre l'implantation des panneaux photovoltaïques est en cours !

L'année 2022 devrait voir la mise en service de la centrale PHOTOPHOLTAÏQUE du SOULA.

La production annuelle de 2,3 mégawatts supérieure aux besoins journaliers de la population sera partiellement vendue à ENEDIS ce qui permettra à la régie de recruter, de se moderniser et d'apporter un plus technique et financier aux abonnés : Pérennisation de la régie, amplitude horaire des heures creuses.

### **« Nous sommes en train de passer à un Nouvel Âge dans lequel c'est l'existence même de ce monde qui est en jeu » dit Pierre ROSANVALLON ».**

Rien ne sera plus comme avant : Un monde nouveau, une autre culture... Après la crise du textile et des espadrilles en 1980, SAINT LAURENT se voit offrir une nouvelle chance, avec un atout essentiel : La qualité de l'environnement, le cadre de vie. J'ajouterai le tourisme de mémoire avec la Maison du Patrimoine André ABET.

### **Mes chers administrés permettez moi au nom de l'équipe municipale de vous souhaiter une meilleure année 2022 et surtout une excellente santé à toutes et à tous.**

*Les élus*

*Louis CASILLAS*

# Conseil Municipal

## Compte rendu des conseils municipaux

**Mercredi 26 mai à 17 H 30**

### 1 / BAIL EMPHYTEOTIQUE MAS LA BOUADELLE

Le Mas de la Bouadelle était sollicité depuis quelques temps pour installer un jeune de St Laurent qui désire faire du pastoralisme, le domaine était destiné à une société Suisse mais grâce à Marcel COLL et Louis CASEILLES, le Conseil Départemental a proposé à la Commune un bail emphytéotique de 50 ans moyennant un loyer annuel de 5000E.

Délibération du bail emphytéotique prise à l'identique de celle du Conseil Départemental

**Vote à l'unanimité**

### 2 / ENQUETE PUBLIQUE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

Enquête publique du 3 juin 2021 au 2 juillet 2021

M. Jacques ZOCCHETO, commissaire-enquêteur demande une délibération du Conseil Municipal donnant son avis favorable à l'implantation de la centrale photovoltaïque et sollicitant l'exonération administrative de défrichement en référence à l'article 214-13 du Code Forestier, afin de répondre au cahier des charges de la Commission de Régulation de l'Energie.

**Vote à l'unanimité**

### 3 / PROJET DE VENTE TERRAIN COMMUNAL

La parcelle 336 située dans les jardins qui bordent la Poudjade a été acquise par le nouveau propriétaire de l'Hostellerie du Château, les parcelles attenantes 517-518 et 519 appartiennent à la Commune. Le nouveau propriétaire désire les louer ou les acheter. Délibération de principe pour location à l'unanimité.

**Vote à l'unanimité**

### 4 / TARIFS MAISON DU PATRIMOINE

Entrée générale : 2€

Tarif réduit : 1€ pour les 12 à 18 ans, étudiants, groupes, seniors, pass découverte.

Gratuit pour les moins de 12 ans

Pré-inauguration le 1er juin à 16h, inauguration officielle le 2 octobre.

**Vote à l'unanimité**

## Mercredi 21 juillet 2021 à 17 H 30

### 1 / SUBVENTIONS

6 associations ont sollicité une aide de la municipalité : Association Chats Amélie, Deguda forma, Réveil Laurentin, Sapeurs pompiers, École du golf, Tennis club.

### 2 / PLAN DE RELANCE – INFORMATIQUE ECOLE

Projet pour créer un parc informatique mobile qui circule de classe en classe.

Le dossier a été retenu. On doit passer à la phase 1.

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour signer la convention avec l'académie de Montpellier.

#### **Vote à l'unanimité**

### 3 / ECO QUARTIER

Suite à la démolition de 2 blocs aux HLM, une étude pour l'aménagement d'un écoquartier est souhaitée. Une convention avec le conseil départemental est demandée pour obtenir une subvention. Cette dernière est de 15 000 € pour une aide d'investissement sur un total de 30 000 €.

L'aide sollicitée ne concernant que l'investissement, la municipalité souhaite une étude préalable à la demande de subvention.

#### **Vote à l'unanimité**

### 4 / DISPOSITIF LUTTE CONTRE INONDATION CAMPING

Suite a la visite de la commission de sécurité, une obligation d'avoir un dispositif d'inondation. Un montant de 3 024 € a été accordé .

Matériel = centrale de commande, alerte SMS, installation sirène.

Un contrat de maintenance est également prévu et sera à la charge du gestionnaire du camping. Le montant est de 636 € TTC

#### **Vote à l'unanimité**

### 5 / AMENAGEMENT PAYSAGER PLACE GABRIEL PERI

Programme intégrer la nature en ville et en vu de l'aménagement de la traversée du village D3. Vu avec paysagiste le dossier a été transmis aux organismes compétents ; le projet a été retenu.

Dossier de candidature en cours.

L'association de ferronnerie Catalane offre une sculpture qui sera intégrée sur ce site.

#### **Vote à l'unanimité**

## 6 / MOTION COLLECTIF FEMMES

Un collectif est créé en Vallespir pour venir en aide aux femmes battues, etc ...

Le but de la motion étant de solliciter les communes pour mettre à disposition des logements, créer des liens, aider pour dossiers administratifs...

### **Vote à l'unanimité**

## 7 / VOIE COMMUNALE – VOIE RURALE

Après contact avec les services départementaux et préfectoraux, le classement 1964 est toujours d'actualité.

La délégation est donnée au Maire pour ester en justice et mandater Me PONS- SERRADEIL pour intervenir auprès du tribunal administratif à la levée des obstacles à la circulation de la voie communale N°1.

1 référé a été déposé. L'audience a eu lieu le 4/8/21.

Article 2 de l'Ordonnance du 5 aout 2021 :

« Article 2 : Il est enjoint à M. Franck Melmont de retirer tout obstacle pouvant empêcher la libre circulation sur la partie de la voie communale n°1 située sur sa propriété, sous astreinte de 200 euros par jour de retard à compter de la date de la notification de la présente décision. ».

« La République mande et ordonne au préfet des Pyrénées-Orientales en ce qui le concerne ou à tous huissiers de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droit commun contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution de la présente ordonnance. »

## 8/ BAIL COMMERCIAL LE FOURNIL LAURENTIN

Nouveau bail commercial signé avec Mme GATELLIER et la Mairie.

### **Vote à l'unanimité**



## Mercredi 29 septembre 2021 à 17 H 30

### 1 / DISPOSITIONS FISCALES

Exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, addition de construction, reconstruction et conversion de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés avec les moyens de prêts aidés de l'État prévus aux articles L.301-1 à L.301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés.

**Vote à l'unanimité.**

### 2 / PROJET BAIL A FERME LA BOUADELLE

Signature du bail emphytéotique le 2 Octobre entre la Commune et le Département  
La Commune de son côté signera un bail à ferme avec l'éleveur sur une durée de 12 ans.  
pour un loyer compris entre 5 000 à 10 000 €/ an... à définir.

### 3 / VOIRIE COMMUNALE

Reprise de la délibération du 7 Juin 2016.

La voirie entre la serre de la ville et le Crémadeils ne figurait pas sur l'ancienne délibération.

Il faut donc rajouter à la longueur de voirie communale 3,067 kms. Ce qui fait un total de voirie communale de 43,067 kms.

### 4 / ACQUISITION TERRAIN SCI Le Bilbé

La SCI Le Bilbé a sollicité la Commune pour lui vendre la partie de chaussée comprise entre la maison des Drs RIERA et l'embranchement de la route qui mène au mas du Bac (Actuellement cette portion de terrain est matérialisée par un parking de 2 ou 3 places en prolongement du container à ordures ménagères)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition d'achat à l'euro symbolique (acte administratif souhaité).

**Vote à l'unanimité.**

### 5 / M.L.J

La Mission Locale Jeunes a sollicité la Commune pour recruter un jeune en contrat PEC (Parcours emploi compétences), pour une durée de 6 mois renouvelable.

**Vote à l'unanimité.**

### 6 / ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public sera éteint de 24 H à 5 H à compter du 1er Octobre 2021.

**Vote à l'unanimité.**

### 7/ SONORISATION PLACE GABRIEL PERI

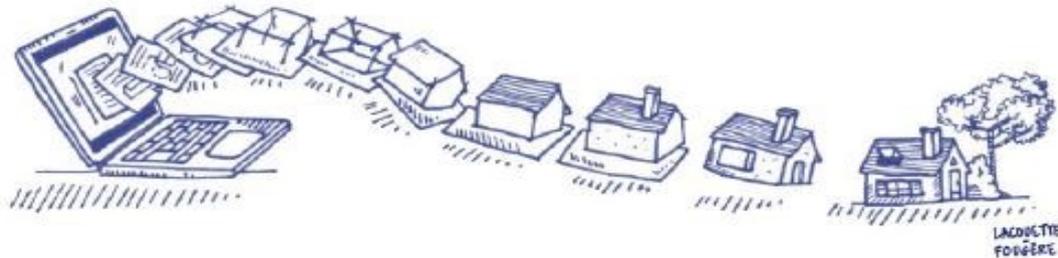
Laurent BOSCH propose l'acquisition de matériel pour sonoriser la Place Gabriel Péri afin de pouvoir animer le marché.

**Vote à l'unanimité.**

# Urbanisme

  
**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

F



## Déposer mon permis de construire en ligne

Octobre 2021

*À partir du 1er janvier 2022, la Mairie sera prête à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.*

*Adresse mail à utiliser exclusivement pour les dépôts de dossier d'urbanisme : [urba66260@gmail.com](mailto:urba66260@gmail.com)*

*(Les dossiers qui arriveront sur la boîte mail classique de la Mairie seront traités avec des délais plus longs)*



## ● La saisine par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera également **aux demandes d'autorisation d'urbanisme**, avec l'obligation **pour toutes les communes** d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.



## ● Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier **directement en ligne**, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !



**Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.**

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

## ● Dès aujourd'hui...

**Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?**

**Sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.**

Sur AD'AU, laissez-vous guider !

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.

Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

## ● Et toujours...

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

# Communauté de communes

## EN CAS D'INFRACTION AU RÈGLEMENT...

Lorsque des déchets sont abandonnés, l'autorité municipale pourra procéder à une mise en demeure du ou des responsables.

Le délai de réalisation imparti dans la mise en demeure tiendra compte du volume du dépôt des déchets à enlever, du nettoyage de la surface salie et de la remise en état de la voirie, en application de la réglementation en vigueur. Ce délai ne pourra, en tout état de cause, être supérieur à 12 heures à compter de la mise en demeure.

En cas de refus du responsable de procéder ou de faire procéder dans les délais impartis par la mise en demeure, il sera procédé à l'enlèvement d'office des déchets et du nettoyage des salissures aux frais du ou des responsables du dépôt des déchets, en plus des sanctions pénales applicables à ces infractions et de l'action civile exercée en réparation des préjudices directs ou indirect portés aux intérêts collectifs.

Dans le cas de dépôts ou de salissures présentant un danger grave pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire pourra ordonner d'office et immédiatement l'enlèvement des déchets aux frais du responsable.

Grrrr!

Pour tout renseignement sur la collecte, n'hésitez pas à contacter :

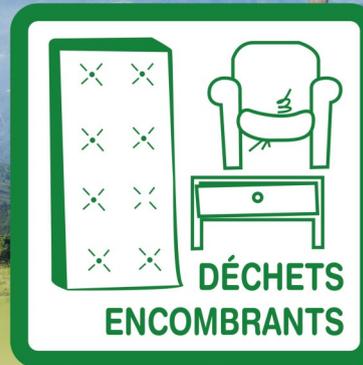


Communauté de Communes du Haut Vallespir  
Secrétariat des Services Techniques : +33 (0)9 67 18 73 38  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30  
www.haut-vallespir.fr

## Communauté de Communes du HAUT VALLESPIR

Ensemble, préservons notre richesse par le tri sélectif!

Service offert\*



### Collecte des encombrants sur rendez-vous

\* SOUS RÉSERVE DU RESPECT DES CONSIGNES DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



## Comment fonctionne le service de collecte des encombrants ?

### -> Sur rendez-vous

Vous devez prendre rendez-vous par téléphone dans votre mairie du lundi au vendredi.  
Coordonnées des mairies de la Communauté de Communes du Haut Vallespir - Sud Canigó :

AMÉLIE LES BAINS/PALALDA	mairie : 04 68 39 00 24
ARLES SUR TECH	mairie : 04 68 39 12 22
CORSAVY	mairie : 04 68 39 26 51
COUSTOUGES	mairie : 04 68 82 70 59
LA BASTIDE	mairie : 04 68 39 42 81
LAMANÈRE	mairie : 04 68 39 62 52
LE TECH	mairie : 04 68 39 61 37
MONTBOLO	mairie : 04 68 39 09 82
MONTFERRER	mairie : 04 68 39 12 44
PRATS DE MOLLO-LA PRESTE	mairie : 04 68 39 72 11
SAINT LAURENT DE CERDANS	mairie : 04 68 39 50 04
SAINT MARSAL	mairie : 04 68 39 41 14
SERRALONGUE	mairie : 04 68 39 61 34
TAULIS	mairie : 04 68 83 98 92

### -> Renseignements obligatoires à fournir

#### Procédure administrative :

La/le secrétaire de mairie enverra la liste de vos encombrants au secrétariat des Services Techniques 1 semaine avant le ramassage.

**Attention ! N'attendez pas la date limite, prenez votre rendez-vous au plus tôt !**  
Soit 1 à 2 semaines à l'avance pour être collecté.

Lors de votre appel, vous devrez indiquer :

1. Votre nom ;
2. Votre adresse précise (numéro et nom de la rue, quartier si possible, nom de votre commune) ;
3. Votre numéro de téléphone fixe ou portable ;
4. La liste des encombrants à faire enlever.

La/Le secrétaire de votre mairie vous fixera la date du rendez-vous pour la collecte de vos encombrants. La collecte sera effectuée par les agents de la Communauté de Communes du Haut Vallespir.

1. Les encombrants doivent être sortis sur le trottoir avec le plus d'accessibilité possible.
2. Pas de collecte sur les chemins privés, cours privées ou à l'intérieur des habitations.
3. Les objets encombrants déposés sur la voie publique et n'ayant pas fait l'objet d'un rendez-vous par leur propriétaire ne seront pas collectés.

### Comment sont collectés vos encombrants ?

L'utilisateur doit présenter les objets encombrants en bordure de voie publique (trottoir) entre 19h00 la veille et 5h30 le jour de ramassage pour des raisons de sécurité et de salubrité publique. Ils sont collectés à votre porte entre 6h et 12h le jour du RDV.

#### Limitation :

Les encombrants à collecter sont limités à 6 par RDV et par foyer.



### Un service de collecte des encombrants : pour qui ?

La collecte des encombrants concerne l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes du Haut Vallespir, quel que soit leur type d'habitat, à l'exception des professionnels (artisans, commerçants, administrations, PME-PMI...etc.)

### Une collecte : quels objets ?

Entrent dans la dénomination « objets encombrants » l'ensemble des objets d'équipement ménagers qui, en raison de leur poids, de leur volume ou de leur nature, ne peuvent être facilement transportés en déchèterie.

### Encombrants acceptés : l'ensemble des objets d'équipement ménagers suivants

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques-DEEE (Réfrigérateur, lave-linge, congélateur, appareil de cuisson, TV, Vidéo, matériels informatiques ...etc.)
- Les équipements de loisirs (transat, balancelle, vélos...etc.)
- La literie (lit, lit pliant, matelas, canapés, sommiers, longs rouleaux de moquette... etc.)
- Le mobilier (fauteuil, buffet, armoire, commode, meuble bas, meuble TV, meuble à chaussure, bibliothèque, bureau, table, chaise, tabouret, etc.)

#### Bon à savoir !

Les distributeurs d'équipements ménagers électriques doivent proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 », c'est-à-dire reprendre gratuitement un appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf : la reprise de l'appareil usagé doit être effectuée gratuitement sur le lieu de vente ou de livraison.

### Encombrants refusés

- Les volets, portes, fenêtres métalliques ou en bois
- Les gravats, déblais, décombres, plâtres ou débris issus de travaux de particuliers ou des entreprises et administrations et tous déchets provenant de travaux de démolition (Bois, gravats ou ferraille)
- Les déchets fermentescibles (ordures ménagères, déchets verts, branchages...etc.)
- Les éléments de faïence (sanitaires, éviers, WC, lavabos...etc.)
- Les déchets ménagers spéciaux (peinture, huile de vidange, piles, batteries, solvants et produits chimiques, acides, produits phytosanitaires, carcasses et pièces de véhicule, etc.)
- Les pneumatiques
- Les cuves à fuel, les chaudières et chauffe-eau non électrique
- Les tôles en fibrociment (amiante)
- Les bouteilles de gaz
- Les encombrants des professionnels (artisans, commerçants, administrations, PME-PMI, etc.)
- Et tous les « petits » objets d'équipement ménagers facilement transportable en déchèterie.

oui !



Huuu!



Vous trouverez ci-dessous les dates de ramassage des encombrants pour les communes de Saint Laurent de Cerdans et de Coustouges :

- Jeudi 06 JANVIER 2022
- Jeudi 10 FEVRIER 2022
- Jeudi 10 MARS 2022
- Jeudi 07 AVRIL 2022
- Jeudi 05 MAI 2022
- Jeudi 09 JUIN 2022
- Jeudi 07 JUILLET 2022
- Jeudi 04 AOUT 2022
- Jeudi 08 SEPTEMBRE 2022
- Jeudi 06 OCTOBRE 2022
- Jeudi 17 NOVEMBRE 2022
- Jeudi 08 DECEMBRE 2022

L'enlèvement des encombrants s'effectue en appelant au plus tôt le secrétariat de votre commune. Les encombrants à collecter sont limités à 6 par foyer et par collecte. Il est demandé de sortir les encombrants entre 19h00 la veille et 5h30 le jour de ramassage pour des raisons de sécurité et de salubrité publique. Les encombrants doivent être déposés sur le trottoir de la voie publique, sans gêner les piétons ni la circulation et accessibilité au camion de ramassage. Aucune collecte ne sera effectuée sur une voie privée.

Une brochure est à votre disposition en Mairie pour vous informer des types d'encombrants collectés et non collectés.

Parallèlement à ce service et suivant le secteur dans lequel vous habitez, vous pouvez déposer directement vos déchets dans les déchèteries de l'Alzine Rodone à Arles Sur Tech, de Riuros à Saint Laurent de Cerdans ou de La Pouillangarde à Prats de Mollo. Un badge d'accès aux 3 déchèteries est désormais obligatoire pour tous les usagers de la CCHV. Pour obtenir ce badge, il faut récupérer un formulaire vierge qui est disponible :

Dans les 3 déchèteries de la Communauté de Communes du Haut Vallespir

A l'accueil de la CCHV – 8 Bd du Riuferrer – 66150 ARLES SUR TECH

sous format informatique à imprimer à l'adresse <https://www.haut-vallespir.fr/services-publics/valorisation-des-dechets/decheteries/>

Le dossier complet (formulaire et justificatifs demandés) devra être rapporté en mairie par les particuliers et les professionnels. La récupération du badge se fait également en mairie.



# Vie Municipale

## Recrutement

Florian Delos a été recruté en qualité d'adjoint technique territorial.

Il sera stagiairisé à la fin de son contrat PEC.



## Commémorations

Le 14 Juillet après la dépose d'une gerbe au monument au mort, les sardanistes ont pu reprendre leur ronde au son de la cobla des Albères. La journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.



La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée avec la participation des jeunes sapeurs pompiers de St Laurent et d'une délégation du Conseil Municipal d'enfants.



## Entraînement des sapeurs pompiers au domaine du Noëll



Le samedi 12 juin les sapeurs pompiers de Saint Laurent de Cerdans ont fait une séance d'exercice dans les bâtiments du Noëll.

Un accueil convivial leur a été réservé.





## Élections régionales et départementales

En juin se sont déroulées les élections régionales et départementales à la salle de l'avenir.

Avec un taux de 47.37% au 1er tour et de 47.50% au second, le taux de participation est plus élevé que la moyenne départementale, le civisme des laurentins et laurentines est à souligner.

## Remise des Brevets des collèges des jeunes Laurentins

Le jeudi 21 octobre, la remise des diplômes du Brevet des collèges s'est déroulée au collège d'Arles en présence de l'adjointe à la jeunesse. Et les lauréats sont Jason Dubois, Jordi Gammelin, Paul Guerrero, Julia Hostalrich, Juliette Labarbe Corentin Loye, Jarod Minot, Tim Plaquet, Léo Roitg.

Toutes nos félicitations à ses jeunes Laurentins



## Conseil Municipal d'enfants



Le mardi 9 novembre s'est tenu en Mairie le premier Conseil Municipal d'enfants de l'année scolaire 2021-22. Plusieurs projets ont été validés et d'autres sont en cours de discussions ou de réalisation. Séance présidée par Mado San Juan et Christian Jodas.

## Samedi 2 octobre, cérémonie et inauguration

Le 2 octobre plusieurs manifestations ont eu lieu dans notre commune.

Le matin, au Mas de la Boadella a été signé officiellement par Hermeline Malherbes, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et le Maire Louis Caseilles, l'acte administratif d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans au profit de la Commune.

Jérôme Verges sera prochainement titulaire d'un bail à ferme sur le site : élevage de brebis.



Après cette cérémonie, élus et sous-préfet ont rejoint le Centre d'Incendie et de Secours, en effet le centre a été baptisé du nom de Joseph Bails dit « Gégé », premier chef du Centre de 1970 à 1992, en présence de son épouse et de sa famille.



## *Samedi 2 octobre, cérémonie et inauguration*



*Deux inaugurations ont eu lieu l'après-midi. Dans un premier temps la station service communale puis celle de la Maison du Patrimoine et de la mémoire André Abet qui marque la fin de travaux de mise en conformité et de renouvellement de la scénographie.*

*Pour cette journée exceptionnelle étaient présent le sous-préfet de Céret Jean-Marc Bassaget, le colonel Jean-Pierre Salles-Mazou, directeur départemental des services d'incendies et de secours et chef de corps départemental des sapeurs-pompiers, ainsi que de nombreux élus et du Conseil Municipal. On notait notamment la présence de Samuel Moli, conseiller Régionale et Maire de St André qui représentait Carole Delga la présidente de la région, d'Hermeline Malherbe présidente du Conseil Départemental, Edith Péral et Alexandre Reynal conseillers départementaux pour le canton Canigó, Claude Ferrer, Maire de Prats de Mollo et président de la Communauté des Communes du Haut-Vallespir, d'Antoine Parra, Maire d'Argeles sur Mer et président de la Communauté des Communes Albères-Côte-Vermeille-Illibéris, Philippe Juanola Maire de Serralongue, Hervé Colas Maire de Montbolo et de Martine Mauguin Maire de Taulis.*



## Remise du diplôme de Maître artisan



Le 25 juillet, Céline Albert, directrice de l'atelier de fabrication d'espadrilles « Création Catalane » a reçu le diplôme de Maître artisan des mains du président de la Chambre des Métiers M. Robert Bassols. En présence du Maire Louis Casseilles, la Municipalité ainsi que Claude Ferrer, Maire de Prats de Mollo et président de la Communauté des Communes du Haut-Vallespir, le sous-préfet de Céret Jean-Marc Bassaget, la famille de Céline et des employés de Création Catalane.



## Hommage à Samuel Paty



Le vendredi 15 octobre, une minute de silence en hommage à Samuel Paty a été observée dans la cour par les écoliers de Saint Laurent de Cerdans.

**L'Epi du Moulin**

*Vous propose pour les Fêtes de Fin d'Année (à emporter) Un grand choix en magasin*

- Menu de Noël  
Menu de Nouvel An
- Pains Spécial Fêtes
- Planche à partager Festive  
Plateau de Fruits Mer  
Langouste à Américaine  
Langouste à la Mayonnaise  
Lotte à l'Américaine
- Bûche de Noël Gourmande  
Bûche au Beurre  
Bûche Glacée  
Chocolat Maison  
Corbeille Cadeau

2 rue Joseph Nivet  
66260 St Laurent de Cerdans  
04.68.39.55.00  
Facebook: Epi du moulin

# Vie Sociale



## Vente de brioches, Samedi 16 octobre

SAINT LAURENT DE CERDANS s'est mobilisé pour L'UNAPEI 66. Un stand a été tenu au marché par Nadine Puig responsable du CCAS et de Marie-Hélène Duro la conseillère Municipale en charge du social 300€ ont été récoltés.

## Équipe mobile RdRD de l'association Joseph Sauvy

Le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des risques auprès des usagers des substances addictives se déplace dans tout le département.

Distribution et récupération de matériels de réduction des risques, démarches administratives, écoute, conseils, orientations. Pour toutes demandes contacter le 07-76-17-11-60.



La première réunion a eu lieu à St Laurent le 3 novembre 2021.

## Réunion sur les Aidants

Le CCAS en collaboration avec le Conseil Départemental et la Mutualité française organisera des réunions en soutien des aidants, à compter du 12 janvier 2022, tous les mercredis à la salle du Centre socio de 14h à 16h. Inscriptions possibles auprès du CCAS 04 68 39 49 88 Information, sensibilisation, soutien psychologique avec des intervenants professionnels psychologue, sophrologue...

Communauté de Communes du HAUT VALLESPIR

ESPACE FRANCE SERVICES PRÉSENT DANS VOTRE MAIRIE

PRISE DE RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU 04 48 07 20 85

1er mardi du mois de 13h30 à 16h30 Mairie de Saint Laurent de Cerdans

À votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives

France services

EMPLOI  
RETRAITE  
LOGEMENT  
ÉTAT CIVIL  
JUSTICE  
IMPÔTS  
ASSURANCE  
MALADIE  
PRÉVENTION  
SANTÉ  
FAMILLE

Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose des interventions d'aide à domicile pour des tâches ménagères. Une réduction d'impôt est possible.

Pour toutes informations : 04 68 39 49 88

Nouveau Auberge N.D de la Sort

66260 St Laurent de Cerdans

Relais-étape pour randonneurs

Nuitée - 1/2 pension-Snack

Réservation : aubergedelasort@gmail.com +33(0)682628915 ou +33(0)680913674

A partir de 21 € par nuit/par pers.

Association VIDA HT Vallespir

# Tourisme – Animations

## Rallye du Vallespir, dimanche 4 juillet



Le Laurentin de cœur  
Sébastien Pruja

On peut déjà vous annoncer le retour du Rallye de Vallespir le dimanche 3 juillet 2022. A cette occasion le Bureau du Tourisme et la Municipalité vous préparent de nombreuses surprises...



## Rassemblement de motos, dimanche 18 juillet

Le 18 juillet a eu lieu à l'initiative de Jean-Pascal Marcellier un rassemblement de motards avec bénédiction. On peut dès à présent vu le succès de cette année, vous annoncer le renouvellement de cette initiative l'été prochain.



## Concours de pêche le samedi 10 juillet et 7 août

Cet été la dynamique Association agréée de pêche de St Laurent a organisé deux concours de pêche avec une belle participation, avoisinant la trentaine de concurrents.



## Espa'mile, 25 juillet 2021

Création Catalane et son conseiller commercial Menouar Benfodda ont organisé fin juillet une course à pied sur une distance référence de 1 mile, soit 1609m, dont les concurrent étaient chaussés de vigatana.

Pour une première ce fut une réussite avec 47 participants pour les adultes et une vingtaine pour celle des enfants.

Une superbe matinée, fort sympathique et conviviale.

Michel Rabat s'est imposé chez les adultes et Louis Rontain chez les enfants.



### Bar Restaurant Can Co

Pizza au feu de bois,  
restauration, grillades, snack

Terrasse ombragée

12 avenue Jean Jaures  
66260 Saint Laurent de Cerdans

Tel 09.67.25.14.26



## Présentation d'ouvrage catalan, vendredi 23 juillet

**PRESENTACIÓ**  
**SANT LLORENÇ DE CERDANS**



**DIA > Divendres, 23 de juliol**  
**HORA > 6 de la tarda**  
**LLOC > Sala multimèdia Casa Museu del Patrimoni i de la Memòria**

**BENVINGUDA > Lluís Caseilles, alcalde de Sant Llorenç de Cerdans**  
**PARTICIPANTS > Josep Clara, historiador i autor del llibre Històries de frontera**  
**Josep Vilar, col·laborador de Les Garrotxes i autor del llibre Històries de l'Alta Garrotxa**  
**Roser Bech, directora de la revista Alberes**  
**PRESENTACIÓ > Àngel Madrià, director Editorial Gavarres**



L'association Catalane de Saint Laurent a organisé en partenariat avec la Municipalité une présentation d'ouvrages Catalans. Étaient présents les auteurs Josep Clara, Josep Vilar et Roser Bech présentés par Angel Madrià, directrice éditorial de Gavarres



## 100 ans de rugby à St Laurent de Cerdans



Pour les nostalgiques du rugby laurentin, Jacques et Jo Roitg ont effectué un travail remarquable pour sortir un ouvrage retraçant 100 ans du ROL XV.

Une présentation de celui-ci a eu lieu le samedi 7 aout à la Sort en la présence de nombreux laurentins.

**CARROSSERIE DU VALLESPIR**

Tolerie-Peinture  
Réparation toutes marques  
Bris de Glace  
Plaque d'immatriculation  
Lavage  
Dépannage

Pour nous contacter 04 68 39 03 17

carrosserieduvallespir@gmail.com

5 rue du 14 Juillet 1789  
66150 Arles / Tech



Nathalie NOU  
Producteur Récoltant  
Zone de Montagne

**La Ruche du Haut Vallespir**

Mas Can Cazat  
66150 Montferrand  
06.66.00.82.51



## Fête de la musique, samedi 19 juin



Comme chaque année la clique fanfare le Réveil Laurentin a tenu malgré le contexte sanitaire à nous offrir un concert en plein air pour célébrer la fête de la musique place Gabriel Péri.

## Saint Jean, mercredi 23 juin



L'association des jeunes Catala'nins avec le concours de la Municipalité, ont organisé une grillade autour des feux de la Saint Jean.



## Fête de la Forge del Mitg, samedi 31 juillet



Malgré le mauvais temps, les sardanes de la Fête de la Forge del Mitg ont pu se dérouler dans la salle municipale de la Forge.

Au son de la Cobla Tres Vents, sous la direction du local Olivier Marqués, cette ballada a été un véritable succès.

## Fête de la Saint Laurent, mardi 10 août



A la sortie de la messe animée par la Cobla Sol de Banyuls, les sardanistes ont profité de deux balladas pour honorer le Saint patron de la commune.

## Fête du 15 août



La traditionnelle fête du 15 août a été animée par un défilé des Danseurs Catalans au son de la Cobla Principal del Rossilló et de la clique fanfare le « Réveil Laurentin » suivi par les sardanes.



## Concert « Al meu pais », samedi 21 août



L'association Catalane de St Laurent a organisé une tarda Catalana, en accueillant la chanteuse et auteure Leslie Malet-Salavador et le guitariste et compositeur Jean-Louis Fourcade pour un magnifique concert intitulé « Al Meu Pais ». Une tarda catalane qui a ravi le public avec un programme de haute qualité.



Valérie DELOS  
Energéticienne - Aromathérapeute  
44 Bis rue de la Sort  
66260 St Laurent de Cerdans  
Tél. 06 76 33 68 65  
courriel : val66d@gmail.com

LES ATELIERS DE LA SORT  
David Delos  
2, Rte Notre dame de la Sort  
66260 St LAURENT DE CERDANS  
☎: 04.68.39.58.05

## *Gala Synchro'folie's, samedi 28 août*

Le traditionnel stage de natation synchronisée s'est déroulé fin août, les nageuses nous ont offert un gala le samedi 28 août.



## *Fête de Notre Dame de la Sort, dimanche 5 septembre*



Comme chaque année la fête de Notre Dame de la Sort a eu lieu le premier dimanche de septembre et a clôturé les fêtes estivales laurentines. La cobla Principal del Rossilló après avoir animé la messe a proposé de belles sardanes au fil de la journée.

## *Contes en campagne, vendredi 1 octobre*

Les Foyers ruraux 66 ont organisé une journée de contes le vendredi 1 octobre à la salle de l'Avenir. Une organisation très festive en trois temps avec dans l'après-midi les scolaires, un apéro animé et une soirée réservée aux adultes. Avec la présence du Maire de Ponteilla M.Franck Dadies Président des Foyers ruraux.



## *Fête de la St Cécile, samedi 20 novembre*



La sainte patronne des musiciens « St Cécile » a été célébrée par la clique fanfare le Réveil Laurentin à la salle de l'Avenir par un majestueux concert.

Ce concert a été suivi par la traditionnelle messe de la St Cécile.

## Le Marché de Noël, dimanche 28 novembre



L'association le Petit Point Laurentin a organisé le Marché de Noël, regroupant plusieurs artisans locaux à l'intérieur de la halle polyvalente. Ce fut un succès les laurentins ont répondu présents.

## Bilan Touristique

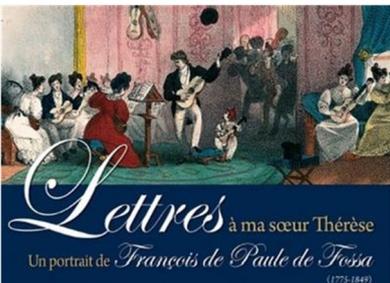


La saison 2021 a été particulière pour le Bureau de Tourisme avec la réouverture de la Maison du Patrimoine le 5 juillet et la mise en place de nouveaux protocoles sanitaires pour la Covid. Nous avons accueilli de juillet à septembre 3129 visiteurs et 720 entrées à la Maison du Patrimoine et de la Mémoire André Abet.

Nous avons proposé durant cette période deux expositions, l'une de la Communauté des communes sur la Retirada dans le Haut-Vallespir et la seconde des archives départementales sur l'auteur François de Paule de Fossa.

Les locatifs saisonniers ont très bien fonctionnés en 2021.

Les entrées de la piscine ont été stable malgré les contraintes sanitaires et une météo peu clémente en Août, 2705 entrées ont été comptabilisé.



**Lettres** à ma sœur Thérèse  
Un portrait de François de Paule de Fossa  
(1775-1849)

Exposition des archives départementales:  
« Lettres à ma sœur Thérèse ».  
De François de Paule de Fossa.  
Du 2 Août au 30 Septembre 2021.  
A la Maison du Patrimoine et de la Mémoire  
André Abet.



## Foire Catalane



Participation du Bureau d'Information Touristique à la 3ème Foire Catalane intercommunale d'Amélie les Bains avec pour l'animation les différentes associations locales : Danseurs Catalans, Réveil Laurentin & Els Tirons.



## 17ème rencontre de Ferronnerie d'art, 15 16 et 17 octobre



Dans le cadre de la 17ème Rencontre Européenne de Ferronnerie d'Art à Arles sur Tech, Notre commune a l'honneur d'avoir été choisie pour recevoir l'œuvre « Verso un Altro Mondo » de l'artiste Forgeron M. Davide CAPRILLI.

La Commune tient à remercier l'artiste pour son travail, l'Association de Ferronnerie Catalane pour leur dynamisme lors de l'organisation de ces rencontres, ainsi que la Mairie d'Arles sur Tech et le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales qui les soutiennent pour la 17ème fois.



# Rassemblement des Saint Laurent de France

Les 1er, 2 et 3 juillet 2022 aura lieu le 30ème Rassemblement des Saint Laurent de France à Saint Laurent en Brionnais, en Saône-et-Loire. Comme chaque année depuis 1991 et la première édition à Saint Laurent de Cerdans, les villes et villages portant le nom de Saint Laurent se retrouvent pour quelques jours de convivialité et de partage. Ces rassemblements permettent à des populations éloignées, éparpillées aux quatre coins de la France, de se rencontrer et de discuter, un moment idéal pour toutes sortes d'échanges culturels, économiques et festifs.

Lors de ces deux dernières années, les restrictions sanitaires n'ont pas permis l'organisation de ce rassemblement. C'est donc avec beaucoup d'excitation que le petit village de Saint Laurent en Brionnais, au cœur de la Bourgogne, accueillera 35 délégations de toute la France. Notre village sera lui aussi représenté. Ces rassemblements sont ouverts à tous et c'est avec un grand plaisir que l'association locale de Saint Laurent de Cerdans vous invite à y participer. Comme à chaque fois, un bus sera mis à disposition des participants par l'association locale, les autres dépenses (hébergement, restauration et faux-frais) restant à la charge de chacun. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'y aller par ses propres moyens. Une bonne occasion pour prolonger le séjour et visiter cette superbe région.

Afin de faciliter le travail des organisateurs bourguignons, nous devons connaître le nom des participants avant la fin du mois de janvier. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus de renseignements :

Agnès Barbier : 06 26 41 92 11

Alain Gruel : 06 46 84 09 99

Christian Mailhos : 06 13 15 97 14



L'Association Locale  
des  
Saint Laurent de France



## Tribune libre de l'opposition

Les Conseillers municipaux d'opposition souhaitent à toutes les Laurentines et Laurentins de  
Bonnes Fêtes de fin d'année...



**SANCHEZ JULIEN**  
Nouveau. Mécanique Générale  
Centre Artisanal. Saint Laurent de Cerdans  
04 68 39 59 02

**Carrosserie SIMON**  
Réparations toutes marques  
Restauration  
Toutes assurances



Tél : 04 68 34 61 27  
Port : 06 10 29 32 99  
4, rue des Artisans  
ZI la Mirande  
66240 Saint Estève

# État civil

## Ils (elles) se sont mariés ...

- Marcelina Stark et Frédéric Batlle
- Virginie Vila et Jacques Marti

## Ils (elles) sont Pacsés ...

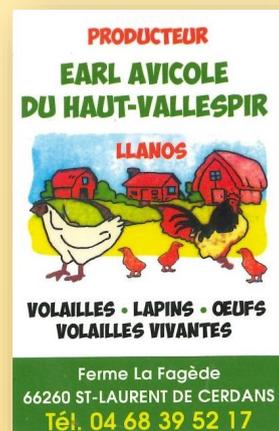
- Laetitia Rogel et Yves Benassis

## Ils (elles) sont nés ...

- Marius Benassis
- Mo Spaan
- Tess Dupont
- Soën Pelissier Merker
- Mélya Flandre

## Ils (elles) nous ont quittés ...

- Nathalie Bailey
- Joseph Moret
- Damien Berdaguer
- Pierre Oliveres
- Denise Blereau
- Geoffrey Palacios
- Marc Briere
- Joachim Palacios
- Marie-Thérèse Brosa
- Philippe Pouchain
- François Da silva
- Marie-Thérèse Sallaberry
- Simon Délos
- Patrick Sanchez
- Denise Desoille
- Dolorès Segui
- Jacques Dorque
- Amélie Trilles
- Christian Durand
- Gilles Turies
- Philippe Grandjean
- Marcel Vila
- Clotilde Jonca
- Joseph Villanueva
- Francine Juanole
- Germaine Yvorra
- Nathalie Jupin
- Pierre Xarolier
- Josefa Ubaldo



# *Foyeux Noël et bonne année!*

Monsieur **LOUIS CASEILLES**  
Maire de St Laurent de Cerdans  
et les membres du Conseil Municipal,

Vous souhaitez une belle  
et heureuse année  
et vous convient à la cérémonie  
des vœux le

**Samedi 8 Janvier 2022**

**à 18h00**

**Salle du cinéma**



*Rifle – Loto de fin d'année*

*25 et 26 décembre 2021 / 1 janvier 2022*

*16h30 Salle de l'Avenir*

*Pass sanitaire et masque obligatoires*

*Carnaval et fête de l'Ours*

*25, 26 et 27 février 2022*